



# TRiSCOPE

> [www.trith.fr](http://www.trith.fr) - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

## UNE BONNE RETRAITE, C'EST NÉCESSAIRE, POSSIBLE ET EFFICACE NON AU REcul DE L'ÂGE DE DÉPART



08  
LE TRAVAIL  
À L'HONNEUR



10  
BONNE ANNÉE  
TRITH SAINT LÉGER



# SOM MAIRE



## 04

RETOUR SUR LES  
FESTIVITÉS DE NOËL



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28  
Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00  
EDF dépannage : 08 10 33 35 59  
GDF dépannage : 03 27 36 90 60  
Service des eaux : 08 10 42 94 29  
Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60  
Info-Drogues : 03 27 41 32 32  
Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83  
Protection des animaux : 03 27 78 62 56  
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22



## 12

«ZÉRO DÉCHET»  
TRITH SAINT LÉGER  
DISTINGUÉE

## > Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

**NUMÉRO RÉGULATEUR :**  
**03 20 33 20 33**

## PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.

## 14

L'UCAL S'ORGANISE



## Etat-civil

### > Bienvenue aux bébés

Farah BENRANNOU  
Noa DEHEN DHAUSSY  
Stanis CARLIER  
Emmy LESAINTE

### > Ils nous ont quittés

Micheline DREMIÈRE  
Françoise PATIN  
Yves HECQ  
Joseph SCHTYCK  
Jacques LUSSIEZ  
Gisèle GABELLE née DEVULDER  
Carlo IANNACCI  
Giulia CACHOIR

## 16

AVEC LES POMPIERS



## 15

BON ANNIVERSAIRE  
À LA CHORALE  
MUNICIPALE

## Bienvenue à Emmy

Christelle Chopin, Adjointe au Maire a rendu visite à Emmy Lesaint, premier bébé de l'année 2023, née le 4 janvier.  
Au nom de la municipalité, l'élue a félicité Maëva et Alexandre les heureux parents du bébé.



## 20

PROGRAMMATION  
CULTURELLE

TRISCOPE N°072 - JANVIER 2023

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger  
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 000 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services







**Chère Trithoise,  
Cher Trithois,**

*En ce début d'année 2023, je vous renouvelle en mon nom et celui du Conseil Municipal mes vœux de bonne et heureuse année. Je formule à nouveau des vœux de Paix et des vœux de bonne santé pour vous et les êtres qui vous sont chers. Bonne année à toutes et à tous, bonne année Trith-Saint-Léger.*

*En ce début d'année c'est la mobilisation pour le droit à une bonne retraite qui est à l'ordre du jour. Je suis comme l'immense majorité de nos concitoyens, opposé au recul de l'âge de départ et à l'augmentation des années de cotisations pour bénéficier d'une retraite sans décote. Une bonne retraite est nécessaire après toute une vie de travail. L'âge de la retraite doit être un moment privilégié pour profiter de la vie. Plus que jamais restons mobilisés pour défendre ce droit à la retraite pour lequel les anciens ont tant lutté.*

*S'agissant de l'actualité locale, notre Ville a été distinguée dernièrement par le SLAVED pour notre implication dans l'opération «zéro déchet». Je remercie toutes les personnes qui ont participé aux différentes actions et qui ont permis cette distinction.*

*Ce Triscopes de début d'année relate en images les festivités de Noël et diverses manifestations municipales ou associatives : réception des vœux, remises de diplômes aux salariés du public et du privé, mise à l'honneur des sapeurs-pompier, anniversaire des 40 ans de la chorale municipale, assemblées générales de différents clubs et comptes-rendus de résultats sportifs, annonces culturelles tant à la médiathèque Gustave Ansart qu'au Théâtre des Forges «René Carpentier». Cette énumération non exhaustive témoigne de la richesse et de la diversité de la vie locale.*

*Trith-Saint-Léger continue de se transformer et de s'embellir en concertation avec les riverains concernés.*

*Je vous souhaite bonne réception de ce nouveau numéro de Triscopes et je vous transmets mes sentiments dévoués.*

**Dominique SAVARY**

Maire de Trith-Saint-Léger

Conseiller Départemental remplaçant



En raison de la démission pour raison professionnelle de Véronique Dufief et Emilie Parent, Monsieur le Maire a installé au Conseil Municipal Fabien Lempereur et Jonathan Foulon, tous deux

issus de la liste de la Majorité Municipale élue à l'élection de mars 2020.

**EDI  
to**

**“  
UNE BONNE  
RETRAITE,  
C'EST  
NÉCESSAIRE,  
POSSIBLE ET  
EFFICACE.**

**NON AU  
RECU DE  
L'ÂGE DE  
DEPART**

**”**



## RETOUR SUR LA MAGIE DE NOËL

Les différentes actions organisées par le Conseil Municipal avec sa commission des fêtes et cérémonies et le Centre Communal d'Action Sociale ont ponctué la fin de l'année 2022. Les pages qui suivent retracent en images ces moments de fête.



Avant que le Père Noël ne descende jusqu'au parvis de l'église devant une foule d'enfants et de parents rassemblés, le vieux monsieur à la barbe blanche entouré des élus municipaux avait pris le temps de distribuer les cadeaux aux enfants de la commune. Au même moment, les 13/14 ans passaient un agréable moment au Parc Koezio. La magie de Noël était accentuée par une projection d'images laser sur la façade de la mairie et le tir d'un feu d'artifice devant des centaines de personnes. Si ces moments furent les points d'orgue des festivités de fin d'année, cette période a également été marquée par différentes initiatives empreintes de chaleur humaine. Ce fut la parade de Noël qui déambula sur la place Roger Salengro où étaient installés les chalets tenus par différentes associations. Orchestre festif, lutins de Noël, sculpteurs de ballons et de bulles géantes ont fait la joie des petits et des grands. Un manège était également installé sur ce marché de Noël. Les commerçants ont également joué le jeu en installant et en décorant les sapins en bois offerts l'an dernier par la Municipalité. Il n'y a pas de Noël sans cadeau : cadeaux aux enfants, colis aux aînés et personnes handicapées, visite et animations aux «Godenettes», autant d'actions qui ont fait rimer Trith-Saint-Léger avec solidarité. La fabrication de décorations de Noël par les jeunes du LALP et par les élèves dans les écoles avec les animateurs du temps péri-scolaire ont accentué la magie de Noël.





# [Festivités de Noël]

## Sur le marché de Noël...

Dominique Savary, Maire, et Philippe Poteau, Adjoint au Maire chargé des fêtes et cérémonies avec les élus municipaux ont inauguré le marché de Noël. Ils ont remercié les bénévoles des associations qui ont animé les chalets.





# Des cadeaux pour les petits et les grands...





# [Festivités de Noël]



5000 M2 D'ACTION BY KOEZIO

100% OFFICIELS CHEZ KOEZIO

ACCÈS AU KARAOKÉ







## LE TRAVAIL À L'HONNEUR

**L'association des médaillés du travail présidée par Jacques Deschamps a organisé avec la Municipalité la remise des diplômes aux salariés récipiendaires.**

Avant la remise des diplômes, Monsieur le Maire s'est adressé aux salariés en ces termes : « Au travers de cette réception à la fois officielle et conviviale, c'est le travail qui est à l'honneur. C'est une bonne tradition que d'organiser une telle réunion. J'y suis particulièrement attaché car les valeurs du travail ont besoin plus que jamais d'être mises à l'honneur. Permettez-moi tout d'abord de remercier votre président, mon ami Jacques Deschamps, de m'avoir invité à assister à cette remise de diplômes. Je voudrais également saluer l'ensemble des bénévoles de l'association des médaillés du travail qui donnent de leur temps pour défendre vos droits et faire entendre votre voix auprès des pouvoirs publics. En entrant dans cette salle pour assister à cette remise de diplômes, j'ai eu une pensée émue pour une dame qui a beaucoup fait pour défendre les droits des médaillés du travail. Je veux évoquer la mémoire de Sylviane Maillard dont nous gardons le meilleur souvenir dans nos cœurs. La réception de ce soir se tient dans un contexte particulier puisqu'on ne peut pas dire que les pouvoirs publics favorisent les travailleurs au sens large du terme, les salariés en général, ouvriers, employés, cadres, techniciens, infirmières ou enseignants. Aujourd'hui quand

on est salarié, retraité ou étudiant, c'est la question du pouvoir d'achat qui est au centre des préoccupations. L'augmentation des prix : carburant, produits alimentaires, gaz, électricité est un véritable problème pour la majorité des familles. Mais dans le même temps où celles et ceux qui travaillent voient leur pouvoir d'achat diminuer, les grands groupes voient leurs profits exploser. Il y a trop de disparités dans la société actuelle et l'injustice sociale ne fait que s'aggraver. Beaucoup s'interrogent sur le montant de leur prochaine facture de chauffage et cette inquiétude ne fait que grandir. » En conclusion, Dominique Savary adressa ses félicitations aux salariés diplômés.

**Promotion 14 juillet 2021 : Argent, 20 ans :** Jean-Baptiste Allard - Véronique Allard née Thuillier - Julien Despinoy - Dominique Doisy - Thierry Flocon - Arnaud Lefebvre - Amar Meliani - Nordine Said - Magid Yahiaoui  
**- Or, 35 ans :** Bernard Michel Warnotte  
**- Grand Or, 40 ans :** Marie-Pierre Bontems née Proisy - Philippe Champalle - Philippe Lemoine  
**- Argent, 20 ans - Vermeil, 30 ans - Or, 35 ans - Grand Or, 40 ans :** Dominique Bisiaux.

**Promotion janvier 2022 : Argent, 20 ans :** Samuel Courtecuisse - Virginie Delgorge - Olivier Dubois - Didier Père - Benoît Vanpeene -  
**Vermeil, 30 ans :** Catherine Parent - **Or, 35 ans :** Isabelle Didio - **Grand Or, 40 ans :** Sylvie Delbove - Salvatore Didio.

**Promotion juillet 2022 : Argent, 20 ans :** Marie-Hélène Barbet - Guillaume Claisse - Julien Delattre - **Or, 35 ans :** Fabrice Baudino - Philippe Boivin - Pascal Leduc - **Grand Or, 40 ans :** Bruno Gras - Pascal Scohy - Bernard Michel Warnotte

## LES BONS VOEUX DES FEMMES SOLIDAIRES



Christelle Chopin, présidente du comité local de l'association des Femmes Solidaires a réuni les animatrices du comité pour une présentation des vœux. Une minute de silence a été observée à la mémoire de Joselyne Canonne. Mobilisées en ce début d'année pour faire aboutir leurs revendications touchant à l'égalité salariale, à la Paix, au pouvoir d'achat... Les Femmes Solidaires sont aux côtés de toutes les femmes pour améliorer la condition féminine. Au cours de cette présentation des vœux, Monsieur le Maire a notamment déclaré : « D'abord merci de m'avoir invité à cette réunion de début d'année. Permettez-moi de vous souhaiter à vous toutes une bonne et heureuse année 2023. Une bonne santé pour vous et les êtres qui vous sont chers. Vous Les Femmes Solidaires vous êtes les héritières de l'Union des Femmes Françaises qui ont beaucoup fait pour la commune et pour la population. Aujourd'hui si c'est une autre époque, le combat féministe est toujours d'actualité. Je profite de ma présence parmi vous ce soir pour affirmer ma solidarité avec les femmes iraniennes et avec les femmes afghanes à qui un pouvoir moyenâgeux refuse le droit de vivre librement. En France il y a urgence à lutter contre toutes les violences faites aux femmes, mais aussi lutter pour établir une véritable égalité, je pense, particulièrement à l'égalité salariale. » Jean-Claude Dulieu et Isabelle Choain, Conseillers Départementaux ont également apporté leur soutien à l'association des Femmes Solidaires.





## Au service de la population

**La Municipalité a organisé une réception en l'honneur des salariés membres du personnel communal qui ont fait valoir leur droit à la retraite ou qui furent médaillés au regard de leurs années de travail dans la fonction publique territoriale.**

Cette réception a également été l'occasion d'un échange de vœux entre les élus et le personnel communal. Monsieur le Maire, entouré des membres du Conseil Municipal déclara notamment : « *La Situation sanitaire de cette dernière période n'a pas permis d'organiser une telle réception pour mettre à l'honneur à la fois les membres du personnel à la retraite depuis peu et les agents médaillés pour leurs années de travail. Cette réception est aussi l'occasion de valoriser dans leur diversité les services municipaux et au-delà, chaque agent qui s'applique pour apporter, tant au quotidien, que lors d'événements, un service public de qualité. Je vous remercie de vous être investis dans votre travail afin de permettre la mise en œuvre d'actions et de réalisations décidées par l'équipe municipale et moi-même. Nous vous associons pleinement à ces réussites. Je ne les citerai pas, au risque d'en oublier, mais plusieurs événements « phares » ont jalonné les temps forts de cette année 2022 et ils furent appréciés par les Trithois. Nous avons innové, fait perdurer aussi l'œuvre des anciens, avec le souci de ne laisser personne au bord du chemin... petite enfance, jeunesse, séniors, tous méritent notre attention pour faire que Trith-Saint-Léger soit une ville où il fait bon vivre.* » Dominique Savary, souhaita une bonne année à chacune et chacun. Le premier magistrat de la commune félicita les médaillés et souhaita une retraite longue et heureuse aux agents ayant cessé leur activité professionnelle.

**Les retraités-médaillés pour 35 années de service :** - MANGANELLO Béatrice - LERNOULD Marie-Claude - **Les retraités-médaillés pour 30 années de service :** - TONNEAU Colette - MESSENGER Hervé - **Les retraités-médaillés pour 20 années de service :** - CACHOIR Nadine - SCHMITT Gilbert - LANCRY Marie-Hélène. **Les retraités qui n'ont pu être mis à l'honneur en 2020 :** - MARIN Fabienne - COQUELET Christine - FELIX Marie-Claude - MERESSE Rose-Marie - LYMER Katy - HOCQ Robert - **En 2021 :** - PAYEN Brigitte - DUMOTIER Christine - MARSEGUERRA Marie Françoise - BINAULD François - ZACZYK Ferdinand - DOMINGUES Maria - MOUTY Patricia - HANOUNE Radia - CUNIN Philippe - LERNOULD Michèle. **En 2022 :** LEFEBVRE Claudine - VIAL Charly - CARPENTIER Patricia - GAMACHE Catherine - LHOIR Catherine - MACHU Elisabeth - LEGER Pascal - LEROY Christian - SMET Jacques - SAVILLY Sébastien - ROTSAERT Nicole - **En 2023 :** STANKIEWIECZ Liliane - PROUVEUR Charles. **Les médaillés pour 35 années de service :** - LUSSIEZ Martine - DERUELLE Isabelle - FACHE Valère - SERIR Kamel **Les médaillés pour 30 années de service :** - ALKHARRAT Sylvie - BANTEGNE Veronique - HOUDART Coralie - KALICKI Sylvie - DESERT Valérie - HARRAD Isabelle - WALASZYK Dominique - FACHE Flavia - ROBERT Daniel - VERCAUTEREN Anne - DREMIERE Régine - FLAMENT Jean-François - RATTE Guillaume - PATIN David **Les médaillés pour 20 années de service :** - DREMIERE Francine - GAUCHY Nathalie - LEFEBVRE Lucile - COURTIN Christine - HOUDART Gaëtane - OTUSZEWSKI Magali - BRACHOT Didier - WATREMET Bruno - DRAIA Rosetta - GRINGERI Anita - GILLIS Marie-Hélène - GABET Olivia - BIS Evelyne.





## Des vœux de solidarité



**Dominique Savary n'a pas caché sa joie de pouvoir présenter ses vœux à la population au travers d'une réception empreinte de convivialité organisée au Théâtre des Forges René Carpentier. La situation sanitaire - épidémie de COVID oblige - avait contraint la municipalité d'annuler pareil rassemblement ces dernières années. Cette édition 2023 de la cérémonie des vœux a donc renoué avec une belle tradition. La population a répondu présente à ce rendez-vous de début d'année.**



Accueillis par les membres du Conseil Municipal, les trithois et les trithois et de nombreuses personnalités extérieures, trithois de cœur, ont investi le Théâtre des Forges René Carpentier pour recevoir les bons vœux de Dominique Savary et des élus. Cette cérémonie a débuté par la projection d'un film qui a retracé les événements locaux de l'année écoulée. A l'issue de cette projection, Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, s'est exprimé en ces termes : « C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je vous adresse tous mes vœux à l'occasion de cette nouvelle année, vœux de bonne santé essentiellement. Monsieur Le Maire, permettez-moi au nom des élus de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de bonne santé et également de vous remercier pour la qualité du travail accompli ensemble et la confiance que vous nous accordez. » A la suite de son premier Adjoint, Dominique Savary déclara : « Permettez - moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement d'avoir répondu à notre invitation pour cette cérémonie des vœux. Votre présence me fait chaud au cœur. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne santé sans laquelle rien n'est possible, une bonne santé pour vos familles, et les êtres qui vous sont chers. 2022, s'en est allé et 2023 voit enfin revenir ses vœux à la population, nous en sommes ravis. L'équipe municipale a mis un point d'honneur à conserver un grand nombre de moments conviviaux et festifs qui rythment la vie des Trithois, jeunes ou moins jeunes. Ces occasions de nous réunir sont des moments de joie pour nous tous. 2023 ne devrait pas faillir à ce que je me plais désormais à appeler nos traditions.



### DE NOUVEAUX DEFIS

Notre commune, depuis bien des décennies a fait preuve d'un dynamisme envié au-delà même de son territoire et notre histoire n'est pas figée. 2023, on le sait déjà, s'inscrit dans la continuité d'une ère nouvelle durant laquelle nous devons faire face à de nouveaux défis. Les collectivités locales doivent aujourd'hui définir leurs projets tout en considérant les grands enjeux de notre époque .... pour que ce monde reste un écrin où il fait et fera encore bon vivre demain. A ce titre, notre commune s'inspire du Plan Climat Air Energie Territorial, soutenue par La Porte du Hainaut, afin d'atteindre nos objectifs en matière de sobriété énergétique et de développement durable. Je salue mon ami Bruno SALIGOT,





# [Réception des vœux]



Les élèves du Lycée Léonard De Vinci étaient à pied d'oeuvre avec le personnel communal pour cette cérémonie

Vice-Président « environnement, prévention des risques naturels et éco-responsabilité » à la CAPH, ici présent, et Monsieur Aymeric ROBIN, Président de la CAPH, excusé. Nous aspirons pour nos enfants et petits-enfants à œuvrer pour la préservation de la planète. C'est pourquoi, ensemble et progressivement, nous nous efforcerons par des actions et gestes quotidiens, d'amener notre commune vers un futur plus propre, moins énergivore et plus durable.

Ces changements de comportements désormais indispensables dans nos vies de tous les jours sont, pour de nombreux foyers, source d'anxiété et impactent notre pouvoir d'achat. Qui parmi vous ne s'interroge pas sur la flambée des prix ? Qui parmi vous ne s'interroge pas sur comment boucler ses fins de mois ? D'ailleurs, je souhaite, en aparté, vous affirmer mon opposition à la réforme des retraites... qu'on envoie travailler au laminoir ou dans le bâtiment ceux qui portent cette forme de régression !

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale agit. Face à ce constat, le Conseil Municipal de Trith-Saint-Léger a décidé de maintenir ses nombreuses actions en direction de toute la population. Le Conseil Municipal a décidé aussi de soutenir le pouvoir d'achat des familles Trithoises en leur offrant un chèque énergie de 100 euros... par ailleurs, nous envisageons prochainement l'ouverture d'une épicerie solidaire portée par le C.C.A.S. Dans un autre registre, en concertation avec les riverains, l'aménagement de notre territoire occupera une place importante de notre programme et développera encore plus l'attractivité de notre commune. Plus de végétaux et la création d'îlots de fraîcheur feront partie intégrante de nos projets. Comme annoncé, une structure d'accueil de la petite enfance verra le jour, à Trith Centre, en 2024 et un bâtiment dédié à la jeunesse poursuivra notre action. Le hameau du Poirier ne sera pas en reste, il devrait au fil du temps se dessiner sous un nouveau jour. D'ores et déjà, une réflexion a été engagée afin de regrouper notre service municipal de la culture au sein d'un pôle culturel élargi.

Mais la vie à Trith-Saint-Léger cette année encore, restera le plaisir de s'adonner aux activités sportives, culturelles ou festives multiples et diverses. J'en profite pour saluer ce soir tous les bénévoles qui permettent aux associations d'exister et remercie tout particulièrement Madame Isabelle CHOAIN et Monsieur Jean-Claude DULIEU, Conseillers Départementaux qui accompagnent les associations et la ville dans leurs projets et leurs financements. Le forum de septembre a été un coup de projecteur sur une histoire dont vous êtes tous les acteurs et je vous en remercie.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2023, remplie de joie, bonheur et surtout une bonne santé. VIVE 2023 !»





## TRITH-SAINT-LÉGER DISTINGUÉE PO



**Le SIAVED a lancé en 2021 le label « Commune Zéro Déchet » pour les communes du territoire qui désirent s'engager avec leurs habitants dans la réduction des déchets, ainsi que leur bonne gestion. Ce label inédit dispose d'un barème de notation permettant aux communes participantes d'atteindre la labellisation à partir de 30 lucioles (1 à 3 lucioles par action, selon la difficulté), Trith-Saint-Léger ayant obtenu 37 lucioles a donc obtenu la labellisation.**

Ce label valorise les actions de la commune en matière de réduction et tri des déchets, impulse une dynamique sur le territoire et engage la transition écologique en incitant au changement de comportement. Il nous engage également à nous mettre en conformité ou anticiper la réglementation. C'est Charles Lemoine, président du SIAVED qui a remis à Dominique Savary le trophée attestant notre labellisation. Au cours de la cérémonie, Sylvie Parsy - cheffe de projet - a résumé l'ensemble des actions mises en place par la Ville. Ces actions sont de plusieurs ordres.



### Des actions simples :

- Communiquer dans le bulletin municipal TRISCOPE, sur le site officiel de la Ville de TRITH SAINT LEGER, sur facebook : sur le brûlage des déchets verts, le compostage domestique, l'éco-consommation Noël

- zéro déchet, la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective, les consignes de tri avec le « mémo tri », les relations entre environnement et santé - Distribuer des autocollants STOP PUB à apposer sur les boîtes aux lettres - Installer un point de collecte des piles usagées dans le Hall de la Mairie - Equiper la Mairie et le Théâtre des Forges de poubelles bi-flux - Programmer le maximum d'imprimantes en noir et blanc et recto/verso dans les services administratifs.

### Des actions nécessitant de l'investissement :

- Au niveau du personnel communal : organisation d'une formation sur la réduction du gaspillage alimentaire avec la participation de l'équipe administrative, des ATSEM, agents de restauration et animateurs, - Accueil de l'exposition « compostage », au sein du Groupe scolaire Gustave EIFFEL, lors du Centre aéré d'automne, qui a permis de sensibiliser 125 enfants - Création d'un atelier de savoir-faire Récup TAVASHI pour les enfants par l'équipe d'animation - Affichage et mise en place des nouvelles consignes de tri dans le cimetière par les fossoyeurs afin d'optimiser la récupération des matériaux. (Terreau, pots, plantes) - Mise en place des pesées alimentaires dans les 4 écoles de la Ville pour sensibiliser et lutter contre le gaspillage - Installation d'un composteur par les enfants et les animateurs, dans la cour de l'École élémentaire Jean Macé.

### Au niveau de l'équipe municipale et des habitants :

- Mise à disposition de poubelles tri-flux lors du Forum des associations et de gobelets réutilisables - Elaboration de nouveaux règlements pour le respect du tri dans les salles de réception (salle des Fêtes, salle Jacques Prévert, Château Alnot).

### Des actions avec une forte efficacité environnementale :

- Prise en compte de la protection de l'environnement et du développement durable dans les marchés de fournitures et de denrées alimentaires, dans le respect de la loi EGALIM - Ajout d'un LOT Produits écologiques dans le Marché fournitures de produits et de matériel d'entretien 2023 - Passation d'un accord-cadre privilégiant l'achat de fournitures de bureau labellisées ou recyclées - Acquisition d'un véhicule de seconde main pour l'agent chargé de la distribution du courrier.



## PUR SES ACTIONS « ZÉRO DÉCHET »



Trith-Saint-Léger s'engage également dans la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective. L'école est un lieu de vie et d'apprentissage qui a un rôle central dans la construction et l'éducation de nos enfants. C'est un partenaire éducatif des familles. Son rôle ne se limite pas à transmettre les seuls fondamentaux : lecture, écriture et mathématiques : elle se doit également de préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable et respectueux de son environnement.

Les établissements scolaires sont des endroits producteurs de déchets. Il est important que les enfants y appliquent au quotidien des éco-gestes citoyens et qu'ils s'inscrivent dans une démarche de développement durable : c'est pourquoi le SIAVED et la Ville proposent un accompagnement dans ce sens. Un système de pesée dans les établissements scolaires a été mis en place afin d'établir un diagnostic. Avec le personnel de restauration, les enfants procèdent à la pesée des restes alimentaires. Les résultats seront répertoriés. Cette action permettra d'obtenir des chiffres très précis, et d'envisager des actions correctives.

## En faim de comptes, si on jetait moins !

**EN FAIM DE COMPTES**  
Et si on jetait moins?

**MENU**

- 1/3 des aliments produits sur la planète. Demain, ils pourraient être gaspillés.
- 20% des aliments sont jetés.
- 10% des aliments sont jetés.
- 10% des aliments sont jetés.

ALORS PRENEZ PLACE À TABLE ET SANS GASPILLAGE

**Boreal**  
Le Programme Boreal, c'est un Programme Local de Responsabilité des Citoyens sur le Travail, l'Environnement et la Formation. Sécurité, les compétences, les services, les associations, nous nous unissons pour contribuer à réduire les déchets de 7% d'ici 2018. [www.programme-boreal.org](http://www.programme-boreal.org)

**DE QUOI VOTRE POUCELLE SE NOURRIT-ELLE?**

Dépasser les déchets gaspillés qui remplissent votre poubelle chaque jour.

- MAXIMUM : 400€ PAR FAMILLE. PERVUS
- 7% RESTES À TABLE
- 85% FRUITS ET LÉGUMES
- 65% PRODUITS ENTAMÉS
- 12% PRODUITS NON DÉBALLÉS
- 10% FAZIN
- 3 MILLIONS DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DE 1,50€ À 2€ MONTANT DE TRAVAIL

**Boreal** **En Faim de Comptes**

**JETER, C'EST AUSSI GASPILLER DES RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGÉTIQUES...**

Quand j'achète mes produits alimentaires, la production de ces aliments génère des déchets, pollue l'eau, nécessite une dépense conséquente en énergie et en ressources.

**JETER**

- 1x JETER = 1x
- PRODUCTION DE GAS À EFFET DE SERRE
- 2,3m ENULER = 5m
- 32 ALLUMER = 70
- GASPILLAGE DE RESSOURCES
- 25 TEMPLER = 11
- ÉPICES NATURELLES + LES ÉPICES + LES NUTRIMENTS

**Boreal** **En Faim de Comptes**

**ADOPTER LES BONNES HABITUDES DE CONSOMMATION...**

5 GESTES ÉCONOMES

- 1 LISTER** (des besoins) : S'ARRÊTEZ UN MOMENT DE MANGER D'UN BÉCOTIN
- 2 RANGER** (les ingrédients) : 20 JOURS DE DISTANCE LES ALIMENTS QU'ILS N'ONT PAS ÉTÉ CONSUMÉS EFFICACEMENT
- 3 VÉRIFIER** (les dates de péremption) : 20 JOURS DE CE QUE VOUS NE VOUS ENRICHISSEZ PAS LE PRODUIT UNE PASSE LA DATE PASSÉE
- 4 DOSER** (les aliments) : S'ÉVITEZ UNE BRÛLURE AU UN BÂBLEUR
- 5 CUISINER** (les restes) : RÉUTILISER SÉRIEUSEMENT

**Boreal** **En Faim de Comptes**



# [Vie associative]



## L'Union des Commerçants, Artisans, Professions Libérales s'organise...



L'UCAL constituée depuis peu a déjà organisée une opération tombola en fin d'année et envisage d'organiser différentes animations commerciales et artisanales dans la ville.

Au fil des semaines vous pourrez à travers leur page facebook : **UCAL TRITH** suivre la présentation de tous les commerçants, artisans et professions libérales adhérents à cette union et participer à des jeux concours.

**Président : Christophe Milsonneau - Vice-Président : Dominique Meresse - Secrétaire : Marie-Josée Carta - Secrétaire-adjointe : Elodie Faglain - Trésorier : Benoit Mal.**

## Pour vous mesdames...



Le club féminin fonctionne chaque lundi après-midi à la salle Jacques Prévert au Poirier et chaque mercredi après-midi au château Alnot. Au programme de ces après-midi : couture, jeux de société, tricot, activités manuelles. Les portes du club sont ouvertes aux personnes intéressées par ces moments de détente et de convivialité.

**Présidente : Corinne Moyen - Trésorière : Catherine Lhoir - Secrétaire : Djamilag Lagache - Membres actifs : Violette Watremet - Marcelle Kerstan - Marie-José Maillard.**

Au cours des assemblées générales du club Harmony et du club féminin, Dominique Savary, Maire, Jean-Claude Dulieu et Isabelle Choain, Conseillers Départementaux ont félicité les dirigeantes et dirigeants bénévoles de ces associations et leur ont apporté leur soutien.

## En harmonie



Le club Harmony vous accueille tous les mardis au château Alnot de 13h30 à 18h et chaque lundi aux mêmes horaires à la salle Jacques Prévert dans le quartier du Poirier. Cette association qui compte déjà 28 membres vous accueillera, avec au programme : jeu de cartes et jeux de société divers.

**Présidente d'honneur : Marceline Tréfois - Présidente : Corinne Moyen - Trésorier : Philippe Filmotte - Trésorier-adjoint : Michel Delèpine - Secrétaire : Anne-Maryse - Secrétaire-adjointe : Cathy Mercier. Contact : 06 68 86 80 70.**





## Bon anniversaire à la chorale municipale



La chorale municipale présidée par Cédric Chopin a célébré son quarantième anniversaire à l'occasion du traditionnel concert de Sainte Cécile. Les choristes ont interprété neuf chansons empruntées au répertoire classique ainsi qu'au répertoire de la variété. Stéphane Libert, chef de coeur et les choristes ont été vivement applaudis par un public venu nombreux au Théâtre des Forges «René Carpentier». Bruna Danna, Conseillère Municipale déléguée en charge des affaires culturelles a souhaité un bon anniversaire à la chorale et a confirmé le soutien de la Municipalité à l'ensemble vocal.

Les médaillés : 5 ans, Joël Agogué - 10 ans, Nadine Manet - 20 ans, Annick Hubert - 30 ans, Christine Cunin, Francis Verriez 40 ans, Karima Guefif, Marceline Seguin, Marcel Mahieux.

## Un communiqué de « La Tribu de Paul Bert »



« Une nouvelle association de parents d'élèves de l'école maternelle Paul Bert renaît pour apporter un nouveau souffle et des paillettes dans la vie scolaire quotidienne de nos enfants. Un joli village se forme avec plus de 15 mamans bénévoles sans qui cela ne serait pas possible. Nous avons des projets pédagogiques plein notre cartable en entente avec l'équipe éducative qui nous épaulent et la Municipalité. Notre objectif premier est de multiplier les actions pour organiser des sorties et surprises pour les 90 enfants scolarisés à l'école maternelle Paul Bert. Dans la boîte secrète de l'APE : un carnaval en prévision et un petit marché de Pâques. »

L'équipe de « La Tribu de Paul Bert »

Présidente-secrétaire : Charlotte Lelong - trésorière : Leslie Pieters.





## MERCI AUX SAPEURS POMPIERS

À l'occasion de Sainte Barbe, la Municipalité a reçu le corps des sapeurs-pompiers.



La tradition a été respectée, la Municipalité a reçu les sapeurs pompiers pour leur témoigner la gratitude du Conseil Municipal et de la population. Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, a souligné le rôle

irremplaçable des soldats du feu. Il a exprimé les remerciements du Conseil Municipal au regard du dévouement et de l'efficacité des sapeurs pompiers à qui il a souhaité une bonne fête de Sainte Barbe. Olivier Duhaut - chef de corps - a évoqué avec émotion la mémoire de son père Claude Duhaut, sapeur pompier décédé dernièrement avant de faire le bilan de l'année écoulée. Il a indiqué que la compagnie célèbre ses 141 ans d'existence avec un effectif de 38 sapeurs pompiers dont 6 femmes, 14 jeunes sapeurs pompiers et 5 anciens. Olivier Duhaut a rappelé que c'est un atout pour une commune et ses administrés de disposer d'une caserne et d'un corps de sapeurs-pompiers. Le rapport d'activités en témoigne : 444 interventions, dont 52 incendies, 318 secours à personne, 20 accidents, 4 risques techniques, 50 opérations diverses et 300 heures de gardes extérieures. Cette réception empreinte de convivialité s'est conclue par une remise de médailles et de diplômes.

## AVEC LES SAINT-LÉGER DE FRANCE



Dernièrement se sont réunis au château Alnot, les membres de Conseil d'Administration de l'association des Saint-Léger de France et d'ailleurs (Les amis de Léo). Plusieurs activités étaient prévues lors de cette réunion, entre autres, la préparation de l'Assemblée Générale mais aussi la découverte de la commune et alentours et des produits du terroir. La délégation Trithoise fut emmenée par les élus et Madame Béatrice Baudrin, trithoise, membre de l'association. Dominique Savary ne manqua pas de féliciter les membres de l'association et offrit des cadeaux de bienvenue.

## UNE FORMATION UTILE



Les animateurs de l'accueil périscolaire et de l'Accueil Collectif des Mineurs ainsi que le personnel ATSEM des écoles ont suivi une Formation PSC1 afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'actions d'assistance en réalisant les gestes élémentaires de secours : malaise - plaies - protection - brûlures - traumatismes hémorragies - obstruction des voies aériennes - perte de connaissance - arrêt cardiaque. Cette formation des gestes aux premiers secours a été dispensée par Cédric Berrier.





## UN TOURNOI RÉUSSI

Le club de football présidé par Jean-Claude Bellanger a organisé deux journées durant un tournoi qui a rassemblé 224 jeunes joueurs en catégorie 12 - 13 ans et 10 - 11 ans. A l'issue de ce tournoi, ce sont les jeunes joueurs trithois de la catégorie 12 - 13 ans qui sont montés sur la première marche du podium. Les élus municipaux ont félicité les dirigeants bénévoles du club pour l'organisation de cette compétition et l'ensemble des jeunes pour leur esprit sportif.

## Vive le sport...!



L'assemblée générale du club de judo - renforcement musculaire a permis aux adhérents de faire le bilan de leurs activités, de confirmer les jours et heures d'entraînements ainsi que de réélire le bureau du club. Au cours de cette réunion annuelle, Robert Lagache, Adjoint au Maire, chargé des sports, activités physiques et handisport a félicité les dirigeants bénévoles pour leur dévouement et a confirmé le soutien de la Municipalité au club de judo - renforcement musculaire.

**Les entraînements** : Judo-Ju Jitsu, mardi et vendredi de 17h45 à 19h15 pour les enfants de moins de 10 ans et de 19h15 à 20h45 pour les plus de 10 ans et les adultes - Renforcement musculaire : lundi de 16h30 à 20h30 - mercredi de 16h30 à 20h30 - jeudi de 16h30 à 20h30 - samedi de 14h à 16h et dimanche de 9h à 11h. Les entraînements ont lieu à la salle Gilberte Levan.

**Président** : Carmelo Gringéri - **Secrétaire** : Anita Gringéri - **Trésorier** : Christian Briclet - **Professeur** : Abdel Latreche.

## Merci Daniel



L'assemblée générale du club de tennis a été marquée par un vibrant hommage rendu à Daniel Valentin, qui a quitté la présidence du club. Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire et Robert Lagache, Adjoint au maire chargé des sports des activités physiques et de l'handisport, ont souligné au cours de cette réunion, le dévouement de Daniel Valentin, « qui a consacré beaucoup de temps à développer les activités du club, organiser les compétitions et tournois et participer activement aux différentes manifestations municipales comme La Course de la Paix. Daniel est l'incarnation du bénévolat qui permet au plus grand nombre de pratiquer du sport. » ont indiqué les élus. C'est Christophe Forment qui assure désormais la présidence du club de tennis.

## Thibaut Manganello en renfort



Le jeune pongiste numéroté au classement national revient au club local pour épauler Antoine Denis dans la formation des jeunes. Notons que Thibaut a lui même été formé au club présidé par Frédéric Denis

## Les maîtres-nageurs continuent de se former



Pendant la fermeture technique du centre aquatique Marcel Robert, les éducateurs sportifs (maîtres-nageurs et éducateurs terrestres) de la commune ont réalisé leur formation continue PSE1 PSE2 au Centre Aquatique Marcel Robert.

## Les Pieds Trithois continuent d'avancer



Le club de marche local, présidé par Jean-Luc Ego, emmène ses adhérents chaque mercredi après-midi et dimanche matin sur les chemins pour des randonnées pédestres vivifiantes. Si vous aussi vous souhaitez mettre un pied devant l'autre de façon conviviale, n'hésitez pas à prendre contact : 06 65 46 12 80.





## Eglise : accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les travaux d'accessibilité à l'église pour les personnes à mobilité réduite ont commencé. Une entrée au même niveau que la place Roger Salengro est en cours de réalisation. Un auvent sera installé au dessus de cette entrée et une place de stationnement pour personne handicapée sera matérialisée.

## Cure de jouvence rue de l'Egalité



Après l'enfouissement du réseau basse tension, (l'ancien réseau datait de la fin des années 50), c'est la rénovation de l'éclairage public qui est à l'ordre du jour des prochaines interventions. Des ampoules LED seront installées. La réfection de la voirie et des trottoirs donnera un nouvel aspect à ce secteur. Les zones latérales seront limitées à 20 km/h. La création d'espaces verts et d'îlots de fraîcheur permettra l'infiltration des eaux de ruissellement pluviales. Ces travaux s'effectuent en concertation avec les riverains. Une réunion a déjà eu lieu pour présenter le projet et recueillir l'avis des personnes

## Travaux rue André Gourdin après la rue Jean Jaurès



Dans la continuité des travaux de réfection de la rue Jean Jaurès, c'est désormais dans ce secteur la rue André Gourdin qui est en cours de réaménagement. Après la pose des murs de soutènement, c'est la voirie qui sera restaurée à neuf. Le sens de circulation restera le sens montant et la vitesse sera limitée à 20 km/h



**Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.**

## Trith-Saint-Léger au coeur

Malgré l'immense majorité de nos concitoyens qui s'oppose au recul de l'âge de départ à la retraite, le Gouvernement s'entête à vouloir faire adopter cette mesure de régression sociale. Seul le MEDEF applaudit avec la droite et la Macronie.

Une question simple se pose : pourquoi vouloir faire travailler les salariés jusque 64 ans alors qu'il y a tant de jeunes au chômage ? Les formations de Gauche et tous les syndicats démontrent jour après jour l'inefficacité économique et sociale d'une telle mesure.

En termes de santé, d'espérance de vie, de taux d'emploi, c'est la retraite à 60 ans qu'il faut mettre à l'ordre du jour. Une bonne retraite, c'est nécessaire, possible et efficace. Mobilisons-nous pour faire respecter ce droit.

**NON AU RECUL DE L'ÂGE DE DEPART.**

Nous sommes aux côtés de nos concitoyens qui exigent avec raison le respect du droit à la retraite.

**Jean-Paul DUBOIS  
Philippe POTEAU**

## Ensemble TSL

Le gouvernement Macron 2 veut une réforme idéologique des retraites. Idéologique parce qu'il veut un régime par capitalisation, une baisse des pensions et que la caisse ne sera déficitaire que de 3% en 2027.

Sa solution c'est 64 ans alors que le constat est sans appel : 35% des salariés en arrêt maladie 2 années avant la retraite. Reculer l'âge coûtera 7 Md€ à l'Ass. Maladie.

Sur notre bassin Valenciennois, la santé environnementale et l'industrialisation font qu'1 ouvrier sur 4 n'atteint pas l'âge de la retraite ! On vit 13 ans de moins que dans le Gers et en réponse, on fait disparaître les catégories de pénibilité et on voudrait nous faire croire que les responsables sont les plus précaires : discours populiste et humiliant pour les travailleurs.

La richesse versée en dividendes bat tous les records mais on nous demande de travailler plus ? C'est NON.

ENSEMBLE TSL sera une nouvelle fois aux côtés des syndicats et des travailleurs dans la rue pour réclamer une retraite digne et décente.

**Christophe VANHERSECKER**

## L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

## Jean-Michel DEFRANCE

Dans le contexte de la sobriété énergétique, la majorité a décidé : l'éclairage public sera éteint de 23h30 à 5h30. Mais nos bases sont oubliées. Des éclairages de bâtiments restent allumés le soir ou le week-end. Le spot du Château Alnot rayonne tous les soirs. Les arbustes sont illuminés, des bâtiments administratifs surchauffés...

Faire des économies !!! Bilan de l'année 2022 : le 8 mai, en période de restriction, l'eau coule à flots sur les trottoirs. En guise de réponse, on a toujours fait comme cela. Trith Saint Léger investit 25 000 € en décorations et illuminations de Noël et néglige l'utilisation des luminaires LED à destination de notre éclairage public.

A la grande faim de notre majorité, la crise énergétique ne s'est pas invitée aux différents événements ou cérémonies dans notre commune. L'abondance règne dans notre ville rouge. Que 2023 aille dans le sens d'une année d'espoir, vers un développement durable, équitable et sobre. Très belle année à vous.

**Jean-Michel DEFRANCE**





## « GLOB » PAR LES FOUTOUKOURS CLOWNS ET POÉSIE POUR LE DERNIER SPECTACLE DE 2022

Un peu de douceur et de beauté pour « Glob », ce spectacle de deux clowns formidables, venus du Québec : Rémi Jacques et Jean-Félix Bélanger. Traitant les thèmes de l'attente, de l'inconnu et de la rencontre, cette création sans parole, mêlant théâtre, danse, cirque et art clownesque a émerveillé petits et grands.

Dès leur entrée en scène, les deux personnages ronds, doux, touffus, ont attendri le public. De découvertes en surprises, ces deux protagonistes qui prennent le temps de regarder l'autre, de rire, de pleurer nous ont fait vivre des moments magiques.

Entre prouesses acrobatiques, numéros de jonglage et de claquettes, les deux artistes ont humblement partagé leur univers calme, ludique et enchanteur. La contrainte d'un spectacle muet obligeant un jeu physique et un travail du corps irréprochables, c'est avec lenteur, intelligence et simplicité que les clowns complices ont abordé ce spectacle. Le résultat est remarquable de sérénité, d'humanité avec juste ce qu'il faut d'humour et de finesse.

Un grand moment de bonheur et de douceur partagé avec l'ensemble du public avant les fêtes de fin d'année.

## L'ORCHESTRE JUNIOR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE BIENTÔT EN CONCERT



Quand on est musicien, jouer ensemble est l'aboutissement de mois d'efforts et d'apprentissage. Avec l'orchestre junior de l'école municipale de musique dirigée par M. Thierry Huvellé, les élèves des cours de formation instrumentale ont la possibilité de pratiquer ensemble la musique.

Ainsi, depuis trois mois, environ 20 personnes suivent assidûment les répétitions de la classe d'orchestre et sont en mesure de se produire en concert, pour quelques morceaux.

Le 5 février prochain à 16h00, l'orchestre junior de Trith-Saint-Léger se produira donc, à l'occasion du 4<sup>ème</sup> festival des jeunes orchestres, organisé par l'école rurale intercommunale de musique « Etienne Simon », à la salle des fêtes de Quarouble.





### CONCERT ROCK ET HEURE DU CONTE GOURMANDE

**De nombreuses animations ont été organisées en décembre dernier à la médiathèque communautaire Gustave Ansart : clôture du semestre sur le thème du Japon/manga, spectacle de Noël, brico-contes, ateliers décoration, ciné-goûters ainsi que des rendez-vous réguliers (heure du conte, après-midi jeux)**

Parmi toutes ces rencontres, le concert de Richard Allen et l'heure du conte spéciale animée par les élèves du lycée professionnel Léonard de Vinci ont été remarquées. Depuis quelques années, l'association Dynamo propose aux médiathèques, dans le cadre du festival « Live entre les livres », d'accueillir un musicien régional. Ainsi, l'anglo-français, Richard Allen a partagé, le temps d'un concert sa passion pour la musique. Son style original dû à sa double culture s'inscrit dans la tradition du Revival Folk des 70s. Accompagné à la basse, au clavier et au saxophone par son ami Joseph, Richard Allen a proposé une musique à la fois douce et rythmée. Les deux musiciens ont offert un concert de grande qualité, et ont enchanté une bande d'amis.

En décembre, une heure du conte spéciale a été préparée et animée par les élèves du Lycée professionnel L. de Vinci qui avaient participé, en 2022 au défi littéraire numérique, Babelio. Afin de remercier la médiathèque pour l'aide apportée à l'occasion de ce challenge, les lycéens et leurs professeurs ont proposé d'organiser une séance de l'heure du conte pour les élèves grande section de l'école Paul Bert avec choix des textes, lectures et dégustation de brioches de Noël réalisées pour les enfants, par les futurs boulangers.



← Suivez-nous !

## Prenez note !

### Le programme :

Concert par les classes de guitare de l'école municipale de musique :

**Vendredi 27 janvier à 18h00** « Les Beatles »,

**Du mardi 31 janvier au samedi 11 février** : exposition « Enfance » en partenariat avec le CRP (Douchy-les-Mines), et atelier d'écriture **le vendredi 3 février à 18h00** (public adulte).

**Mercredi 1er février 10h30** : brico conte : « Amour toujours »

**Temps fort « monde féérique » :**  
**Mercredi 8 février à 10h30**  
(atelier carnaval !)

**Du mardi 14 au samedi 25 février** : Les fées (exposition-jeux prêtée par la MDN)

**Vendredi 10 février à 10h00** : Rencontre pour parents, assistantes maternelles avec Marie-France Painset (salon du livre de Douchy-les-Mines)

**Mardi 14 février : à 14h30** : Projection film jeunesse « Baby boss 2, affaire de famille », au théâtre des Forges René Carpentier, en partenariat avec l'association Rencontres audiovisuelles  
**à 18h00** : projection du comédie romantique en médiathèque

**Mercredi 15 février à 10h30** : « Le petit bal féérique »,

**Samedi 25 février à 10h30** : conte musical de l'Ours affable

**Du mardi 28 février au samedi 25 mars :**  
**Animations régulières**  
Exposition des travaux d'art contemporain : Emilie Picavet organisée par les ateliers Arts Plastiques

**Chaque mercredi \* (sauf vacances scolaires) :** heure du conte (10h00 pour les 2/3 ans et 11h00 pour les plus de 4 ans).

**Judi 9 février à 14h00** : après-midis jeux en médiathèque

**Judi 26 janvier et 23 février à 14h00** : après-midis jeux à la bibliothèque annexe.

**Vendredi 27 Janvier, à 10h00** : l'heure du conte pour les bébés, les assistantes maternelles, parents...

**Calendrier disponible en médiathèque.**

**Renseignements et inscriptions au 03 27 20 25 00. Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook de la médiathèque ou sur le site [www.mediatheques-porteduhainaut.fr](http://www.mediatheques-porteduhainaut.fr)**



# [Bon à savoir...]

**Samedi 4 février**

**Amicale du Personnel Communal**  
repas annuel  
à la salle des fêtes

**Dimanche 5 février**

**Chorale Municipale**

concert à l'église Saint-Bernard de  
Fontenelle Trith

**Mercredi 8 février 18h30 :**

Assemblée Générale. Salle des Fêtes

**Mercredi 8 février**

**Secours Populaire Français**

distribution de chèques  
à la maison des permanences

**Jeudi 9 février**

**APE-Les enfants de Gustave Eiffel**

fabrication de tartes et pizzas  
à la salle Jacques Prévert

**Dimanche 12 février**

**cellule PCF Pierre et Marie Curie**

repas annuel  
à la salle des fêtes

**Lundi 13 février**

**au vendredi 24 février**

**Service jeunesse et petite enfance**

Vacances de février - Accueil

Collectif des Mineurs

groupe scolaire Gustave Eiffel

**Dimanche 19 février**

**Les Pieds Trithois**

interclubs « Randonnée des Géants »  
à la salle des fêtes

**Mercredi 22 février**

**Majorettes « Les Estrellas »**

carnaval

à la salle Jacques Anquetil

**Jeudi 23 février**

**Secours Populaire Français**

distribution de denrées  
à la salle des fêtes

**Vendredi 24 février**

**au dimanche 26 février**

**Comité des fêtes du Fort**

loto, bourse et repas

**Mardi 28 février**

**Centre Communal d'Action Sociale**

après midi récréatif des seniors

## POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA VILLE :

Se présenter en mairie à l'accueil ou en mairie annexe dès votre arrivée dans la ville afin de vous inscrire au fichier population. Il vous sera demandé différents documents notamment : le livret de famille - un justificatif de domicile datant de moins de trois mois - CNI à défaut du livret de famille - jugement de Garde (uniquement pour consultation). Cette démarche vous permettra de recevoir les invitations à la fête des mères, le colis des aînés (à partir de 68 ans) le cadeau de Noël de votre ou vos enfants de 0 à 12 ans ou la sortie des 13/14 ans.

## Pour les personnes Trithoises qui ont changé de logement en cours d'année :

Il est important de se présenter en mairie ou mairie annexe avec un justificatif de domicile récent à votre nouvelle adresse.

## Pour les personnes quittant la commune :

Prévenir la mairie ou la mairie annexe de votre départ.

## JOBS D'ÉTÉ :

Conditions pour postuler à un Job d'été : être âgé de plus de 18 ans - être scolarisé - avoir au moins l'un des parents qui habite la commune. Si vous remplissez ces conditions vous pouvez envoyer votre candidature à Monsieur le Maire de Trith-Saint-Léger en mairie de et à 59125 Trith-Saint-Léger, avec les documents suivants : un RIB, une attestation de Sécurité Sociale, une photocopie de la carte d'identité, une photocopie du livret de famille, un certificat de scolarité daté 2022, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, taxe d'habitation ou foncière, facture de téléphone fixe).

**TOUT COURRIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE. Date limite d'envoi du courrier 31 mars 2023.**

# NOUVELLE ASSOCIATION À TRITH-SAINT-LÉGER

## CONNAISSEZ-VOUS « ETRES EN SYMBIOSE » ?



### CONTACT



**06 80 82 05 22**



**Etres.en.symbiose@gmail.com**



**www.êtres-en-symbiose.fr**

Cette association qui a pour objectif d'établir un partenariat bénéfique entre les espèces organise des événements afin d'apprendre à mieux connaître les animaux avec lesquels nous vivons. L'association aborde des sujets et des thèmes variés : communication interspécifique (entre deux espèces différentes) et intraspécifique (au sein d'une même espèce) - Comment prendre soin de nos animaux et de nous même de manière plus saine et naturelle - activités et sports à pratiquer avec nos animaux. L'association organise une Opération Portes Ouvertes le 11 juin prochain à la ferme des Canolés, située rue Marceau.



## Après-midi récréatif des seniors



**L**e traditionnel après-midi récréatif réservé aux seniors (personnes âgées de 60 ans et plus dans l'année, inscrites au fichier population de la commune) aura lieu le **mardi 28 février 2023**. Dominique Savary, Maire, Eric Guerdin, Vice-Président du CCAS, le Conseil d'Administration du CCAS vous convient à l'après-midi récréatif : le mardi 28 février 2023 à la salle des fêtes du centre (ouverture des portes à 14h). Au programme : jeux de société, jeux de cartes, et goûter chaleureux. Un service d'autobus est mis en place.

**ATTENTION : pour vous inscrire, vous devez remplir et découper le coupon ci-dessous.**

N'oubliez pas, ensuite, de le remettre au CCAS (29 rue Henri Durre) ou à la mairie annexe du Poirier, aux dates et heures indiquées.

**En cas de désistement, même de dernière minute, veuillez nous prévenir au 03 27 25 79 01.**



### **COUPON à remettre au C.C.A.S.**

Inscription le lundi 13 février de 14h00 à 16h00

et mardi 14 février de 14h00 à 16h00

#### **en Mairie Annexe**

Le mardi 14 février de 9h00 à 12h00

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Tél. (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

59125 TRITH SAINT LEGER

Participe à l'après-midi récréatif du **mardi 28 février 2023**

Prendra l'autocar :  OUI  NON

Nom de l'arrêt de bus : .....

### **PRENEZ LE BUS !**

#### **BUS**

**Arrivée du bus : 13h10 - Place R. Salengro**

Mairie Annexe	13h20
Station «DUMEZ»	13h30
Château Alnot	13h35
Résidence «Florent Gilles»	13h40
Résidence «Les Charmilles»	13h45
Clos Aragon	13h50

**Retour du bus au départ de la Salle  
des Fêtes à 17h précises**





# A l'affiche

Théâtre des Forges  
René Carpentier

## Spectacle musical et familial

/// Mardi 21 février à 14h00 (complet)  
et à 20h00

« Gabor et les chapeaux rouillés »  
par les 4 Production

Dans un monde où toute forme de vie semble avoir disparu, Gabor, personnage solitaire et fantastique, doit terminer la construction d'une machine appelée « Harmonie ». C'est elle qui doit lui permettre de retrouver l'Humanité. Aidé de ses amis (imaginaires ?), les chapeaux rouillés, il poursuit sa mission en chantant, au cours d'un voyage féérique où le public est d'abord embarqué clandestinement. Mais jusqu'à quand ?

Avec des étoiles plein les yeux et des rêves plein la tête, on finit forcément par se retrouver... Éveillés, émerveillés !

Mêlant chansons, musique, théâtre, poésie et fantastique, ce spectacle est une invitation au rêve et au voyage, dans une ambiance de vapeur, de cuivre et de métal.

© crédit photo Thierry Tonneaux - Durée : 1h30 - Tout public dès 7 ans - Tarif C: 6€ et enfants jusqu'à 16 ans 2,90 €



## Seul en scène

/// Lundi 27 février à 20h00 - « Molière », par Francis Huster

Impromptu du 463<sup>ème</sup> Sociétaire de la Comédie Française



On ne présente plus Francis Huster, comédien, acteur, réalisateur et metteur en scène. Avec sa passion et son engagement, il nous fait partager la plus incroyable vie, du rire aux larmes, de la légende à la déchéance, de la révolte à la trahison, de l'amour à la haine, du triomphe à la ruine, de la passion à l'abandon, de la victoire à l'échec, de la lumière à la mort du plus grand de tous les héros français : Molière. Au delà de l'artiste, Jean-Baptiste Poquelin aura été un homme libre osant défier tous les pouvoirs sans jamais trahir ses valeurs de dignité et de tendresse humaine, sublimant son art de comédien qui fut tout simplement un homme de parole, de vérité et d'amour. Séance dédicaces à

l'issue de la représentation. avec possibilité d'acquérir les ouvrages de Francis Huster proposés par la librairie « Les yeux qui pétillent » de Valenciennes

Tout public dès 12 ans - Conception : Francis Huster - Avec : Francis Huster

Production : La troupe de France / Francis Huster ; Diffusion : Sea Art

Création : Été-Automne 2018 (avec Yves Le Moign')

© crédit photos : Christine Renaudie - Durée : 1h45 - Tarif C : 6 €

## Concert

/// Vendredi 3 mars à 20h00

Emma Peters



Emma Peters a 25 ans et elle chante ce qu'elle vit. Depuis la création de sa chaîne Youtube en 2016, et ses posts du dimanche, de plus en plus attendus (le remix de sa cover de Clandestina comptabilise 40 millions de streams sur Spotify), Emma écrit et compose. Avec la même force simple et directe qui a fait le succès de ses reprises, la jeune fille se raconte : ses nuits, ses folies, ses peurs, ses peines de cœur. Emma ne cesse d'engranger de l'expérience pour mieux préparer la sortie de « Dimanche », le tant attendu premier album, sorti au printemps 2022.

Textes intimes, flow rap et sonorités bossa nova, son style bien particulier est reconnaissable. Spontanée, vive, drôle, authentique, simple et efficace, Emma n'a pas changé elle est la même personne que ce soit dans sa chambre ou sur les plus grandes scènes. Et elle reste entière ... comme sa voix. **Emma Peters est sélectionnée dans la catégorie « révélation féminine » aux victoires de la musique 2023** - © crédit photo : Elisa Parron - Durée : 1h10 - Tarif B : 9,30 €

## Ateliers arts plastiques

Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 février, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Stage adultes : dessin, modèle vivant

Le dessin d'après modèle vivant est un apprentissage incontournable pour acquérir une bonne maîtrise technique et une grande liberté d'expression.

Les intervenants plasticiens proposent une initiation au modèle vivant pour vous aider à réaliser des croquis rapides ou des dessins plus longs.

Lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 février, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Stage enfants : Graphisme et illustration

Au cours de ce stage, les enfants s'initieront aux techniques d'illustration de texte, de poèmes, de Bandes Dessinées et pourront ainsi développer leur créativité.

À partir de 7 ans

Gratuit sur inscription au 03 27 24 69 20



L'agenda culturel est disponible sur :  
[www.wikitrith.fr/theatre/calendrier](http://www.wikitrith.fr/theatre/calendrier)  
ou directement au centre culturel

### > INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20  
MERCRI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITE DU THEATRE  
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279